

COMMISSION
ÉDUCATION

RECRUTER ET FIDÉLISER DES ANIMATEURS PÉRISCOLAIRES

.....

Note préparatoire de la séance du 26/09/2022

I INTERVENANTS

Rozenn Merrien, Présidente de l'ANDEV

Blandine Soulerin, Directrice Education de la Ville de Gennevilliers,
membre de l'ANDEV

.....

🕒 Le lundi 26 septembre 2022 de 17h à 18h

📍 En visioconférence

👤 **Élus référents :**

- **Lionel Benharous**, maire des Lilas (93)
- **Chantal Brault**, première adjointe au maire de Sceaux (92)
- **Marie-Line Pichery**, maire de Savigny-le-Temple (77)

Pour rejoindre en visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/81168560243?pwd=YIBrTWFOk1lOVZ6bm5KbWtXVlhFUT09>

ID de réunion : 811 6856 0243

Code secret : 146964

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105 ou support@frv-sense.com



I OBJECTIFS

- ✓ Faire le point sur les difficultés de recrutement dans les périscolaires à partir des remontées de terrain des communes
- ✓ Echanger sur les pistes de solution pour améliorer le recrutement des animateurs périscolaires et les fidéliser
- ✓ Présenter les perspectives de réformes envisagées du côté de l'Etat

I CONTEXTE / ACTUALITÉ

Le secteur de l'animation connaît une crise, tel est le constat formulé ces dernières années ; les grèves des animateurs à la fin de l'année 2021 en témoignent. Ces derniers exercent leur profession dans des conditions parfois difficilement viables : **contrats précaires** prenant souvent la forme de CDD d'un an, **rémunérations maigres, journées fractionnées et faibles quotités des temps travaillés**. De cette situation découlent une pénurie d'animateurs et des **difficultés de recrutement observées pour 80% des collectivités et associations à la rentrée 2021**, d'après une enquête menée à l'automne dernier par le Fonjep et Hexopée. Plus généralement, pour la période 2021-2022, ce sont **50 000 postes non pourvus** qui ont été comptabilisés, représentant 10% des effectifs.

Ce manque d'attractivité du secteur de l'animation se reflète aussi dans la **baisse du nombre de diplômés du Bafa, estimée à 20% entre 2011 et 2019**. Bien que ce diplôme non-professionnel ne soit pas un prérequis à l'entrée dans le métier d'animateur, son obtention constitue tout de même une voie de passage souvent empruntée, et la baisse de ses lauréats illustre bel et bien une chute des vocations. Concomitamment, un consensus est établi quant au manque d'adéquation du Bafa aux besoins du secteur et à la **nécessité de bâtir une qualification professionnelle adaptée aux spécificités des temps périscolaires**, d'autant plus que le champ d'exercice et les compétences requises associées font pour l'instant l'objet d'un déficit de clarté et de définition. A cela s'ajoutent à la fois **une absence de valorisation du métier d'animateur et de perspectives d'évolution une fois en poste** – les dispositifs de validation des acquis de l'expérience n'étant que rarement utilisés et la formation continue limitée – mais aussi une **faible reconnaissance de l'action éducative des animateurs**, induisant une réflexion inéluctable sur la complémentarité éducative des différents temps de l'enfant.

Un rapport établi par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la jeunesse (IGÉSR) en juillet 2021 avait aussi pointé du doigt **la trop grande variabilité des modèles de mise en œuvre des temps périscolaires au sein des collectivités** – dans un contexte où celles-ci assument la majeure partie des financements des accueils périscolaires, à hauteur de 54% – créant parfois un manque de stabilité et tendant *in fine* à limiter l'engagement et la professionnalisation des animateurs. Pour pallier ce phénomène, l'IGÉSR préconisait entre autres de rendre plus attractives les formes de contractualisation ou de partenariats avec le secteur associatif sur le long terme.

A l'aune d'un constat plus que préoccupant à l'encontre du secteur de l'animation, la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Sarah El Haïry, a organisé fin 2021 les premières Assises de l'animation, débouchant sur la présentation d'un plan intitulé « Pour un renouveau de l'animation en accueil collectif de mineurs » en février 2022. **Constitué de 25 mesures et adossé à un budget de 64 millions d'euros**, ce plan prévoit d'allouer **53 millions d'euros aux collectivités mettant en place un « Plan mercredi »**, qui vise à « organiser des activités périscolaires riches et diversifiées, qui fédèrent les acteurs ». 5 millions seront aussi consacrés à la formation de 30 000 jeunes au brevet d'animateur et 4 autres millions pour la formation de 2 500 animateurs professionnels non-diplômés. **Ce plan s'articule autour de trois axes, à savoir : le renforcement de la complémentarité éducative dans les territoires, le renouveau de l'animation professionnelle, et le renouveau de l'animation volontaire**. Parmi les 25 mesures, certaines sont d'ores et déjà mises en place comme le renforcement du Plan mercredi et l'aide de 200 euros à destination des jeunes terminant leur formation de Bafa.

D'autres mesures visent à :

- ✓ Abaisser l'âge à 16 ans au lieu de 17 ans pour se former au Bafa (en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022) ;
- ✓ Faciliter l'accès des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) et des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) aux métiers de l'animation, en garantissant notamment un temps de travail complet et une rémunération plus élevée. Cette mesure a pour vocation d'endiguer la pénurie d'animateurs ;
- ✓ Sensibiliser les élus locaux aux « enjeux de complémentarité éducative » dans les territoires et les écoles, et aux « opportunités pour leur territoire » d'y investir ;
- ✓ Créer un comité de filière animation, réunissant l'ensemble des acteurs du secteur et chargé de mettre en œuvre les mesures dudit Plan.

Dès octobre 2021, l'**Association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation (ANDEV)** avait exprimé par le biais d'un communiqué ses craintes quant aux difficultés de recrutement des animateurs rencontrées par les collectivités et à la pénurie à prévoir en conséquence. Présente aux différentes réunions des Assises de l'animation, l'ANDEV fera partie du comité de filière Animation dès sa mise en place effective et a d'ores et déjà travaillé sur ce sujet.

I PROPOSITION DE DEROULE

17h00-17h10 : Introduction de la séance par les élus référents

17h10-17h35 : Intervention de l'ANDEV

17h35-18h25 : Temps d'échange entre élus

18h25-18h30 : Clôture de la séance par les élus référents

I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.